

Réf: Dossier 432133

Avis de constitution

SOCIETE « L'ATELIER DU TISSU »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE, Lot
723, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'ATELIER DU TISSU »

Objet : ARTICLE 3- OBJET

La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- ACHAT DE TISSUS
- VENTE DE TISSUS
- BTP
- IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE, Lot 723, Ilot 47

Dirigeant(s) M DEMBA HAMADY (GÉRANT), M DEMBA SOYA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04098 du 25/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51990/GTCA/RC/2025 du 25/08/2025

